R E P U B L I Q U E DU C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

PROJET DE LOI DE FINANCES

POUR L'EXERCICE 2023

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 23

MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE 5

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE 7

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES 9

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE 10

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES 11

3.1. BILAN TECHNIQUE 12

3.2. BILAN FINANCIER 16

3.3. PERSPECTIVES 18

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE 19

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES 20

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES 27

6. **PROGRAMME 014:** PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS 31

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 33

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME 35

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS 35

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS 42

7. **PROGRAMME 150:** DIVERSIFICATION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS 43

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 45

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME 48

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS 48

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS 54

8. **PROGRAMME 151:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS 55

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 57

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME 59

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS 59

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS 71

NOTE EXPLICATIVE

La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques définit un cadre réservé du système financier, budgétaire et comptable de l'Etat. Il introduit la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 13 alinéa 1 de ce texte dispose en effet que « dans la seconde partie, la Loi de Finances de l'année fixe pour le budget général, par programme ou par dotation, le montant détaillé des crédits en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, » ; cet article induit l'élaboration et la présentation des Projets de Performance Annuelle (PPA). C'est ainsi que depuis la Loi des Finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

En ce cycle d'élaboration du budget, le PPA 2023 élaboré par le MINTOUL est un document qui synthétise les informations sur les deux programmes opérationnels et le programme support dont s'est doté ce département ministériel.

Conformément aux exigences, le présent Projet de Performance Annuelle comprend deux principales articulations structurées ainsi qu'il suit :

La première partie est la synthèse de la stratégie qui met en exergue la contribution attendue des administrations à partir de la stratégie développée par le Gouvernement, notamment la Vision 2035 en sa deuxième phase et la Stratégie Nationale de Développement (SND30). Elle présente ainsi le domaine d'intervention du sous-secteur tourisme et loisirs, en revenant sur les performances antérieures et projetant les perspectives et la déclinaison du cadre logique ;

La deuxième partie relative au contenu des programmes, présente tour à tour les trois programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et le système d'information liée à la performance.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

En cohérence avec la Vision du Cameroun à l'horizon 2035 et le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) 2010-2020, puis à partir de la conjugaison de ses propres missions, le Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL), s'est fixé comme objectif stratégique d'« Accueillir au moins un million de touristes internationaux et six millions de touristes internes par an à l'horizon 2020» et partant, de rendre la destination Cameroun plus attractive et plus compétitive.

L'adoption et l'implémentation de la Stratégie Nationale de Développement (SND30) de la décennie 2020-2030, en plus de se présenter comme nouveau cadre de référence pour le développement du Cameroun à l'horizon 2035, ouvre des nouvelles perspectives et impose des défis nouveaux.

Dans le domaine du tourisme et loisirs, la SND30 assigne au secteur comme objectif principal, l'accueil d'au moins 3 500 000 (trois millions cinq cent mille) visiteurs internationaux à l'horizon 2030.

A cet effet, le Gouvernement compte : (i) définir et organiser les priorités d'investissement (public et privé) autour de deux ou trois produits touristiques phares ; (ii) se désengager progressivement de la gestion des établissements hôteliers et prendre des mesures incitatives au développement des Partenariats Public-Privé dans les services touristiques, artisanaux et culturels ; (iii) renforcer l'offre touristique ; (iv) structurer les acteurs du secteur du tourisme ; (v) mettre en place un système d'information sur les produits touristiques ; (vi) développer l'éducation des populations à la culture touristique ; et (vii) veiller à l'application des normes dans les services hôteliers […] (viii) promouvoir l'écotourisme.

Le secteur « industrie et services » a été identifié dans le DSCE ainsi que dans la SND 30 comme le véritable moteur de la transformation de l'économie camerounaise à moyen terme.

Ce secteur comprend les départements ministériels suivants :

Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT) ;

Ministère du Commerce (MINCOMMERCE) ;

Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) ;

Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) ;

Ministère de la recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI).

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Il s'agit de rappeler la loi cadre du tourisme et des loisirs, ainsi que le cadre organique.

2-1- LOI CADRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

La politique de développement du tourisme et des loisirs est sous tendue par la loi la loi N^{0} 2016/006 du 18 Avril 2016 relative à l'activité touristique et de loisirs au Cameroun.

Cette loi fixe, dans le cadre de la législation sur l'activité commerciale, les règles particulières applicables à l'activité touristique et de loisirs. Elle a pour objectif de contribuer :

- au développement économique ;
- à l'émergence d'un secteur privé compétitif du tourisme et des loisirs ;
- à la promotion de la culture nationale ;
- à l'intégration nationale et du brassage de la population ;
- à la protection et à la sauvegarde des valeurs touristiques et culturelles nationales, ainsi que de l'environnement ;
- à la protection du bien-être et de l'épanouissement individuel ;
- à la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel à fins touristiques et de loisirs ;
- au libre accès au loisir pour tous ;
- à la promotion des loisirs sains et éducatifs.

2.2- ORGANISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

Le Gouvernement, à travers le Ministère du Tourisme et des Loisirs a fixé le cadre d'intervention à la lumière du décret n° 2012/291 du 21 juin 2012 portant organisation Ministère du Tourisme et des Loisirs.

Ainsi, le Ministère du Tourisme et des Loisirs est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du tourisme et des loisirs. À ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration des projets de textes relatifs au tourisme, aux parcs d'attraction et aux parcs de loisirs ;
- de l'élaboration des stratégies et des plans de développement du tourisme et des loisirs ;
- de la promotion du tourisme intérieur en relation avec les Administrations concernées ;
- de l'inventaire et de la mise en valeur des sites touristiques ;
- de l'inventaire et de la mise en valeur des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
- du contrôle de la qualité de service dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs ;
- de la promotion des parcs d'attraction et des parcs de loisirs ;
- de l'élaboration des normes dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs ;
- du contrôle des établissements de tourisme, des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
- du suivi de la formation en matière touristique et hôtelière, en liaison avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et les associations ou les organismes privés nationaux ou étrangers intéressés par le tourisme au Cameroun.

Il suit les activités de l'Organisation Mondiale du Tourisme et celles des organisations internationales de coopération en matière de tourisme et de loisirs, en liaison avec les autres Administrations concernées.

Il exerce la tutelle sur :

- les sociétés hôtelières à capital public ;
- les établissements publics de formation touristique et hôtelière.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que plusieurs professionnels du secteur touristique, organisés en syndicats ou en associations, participent au développement du tourisme camerounais. On peut citer notamment :

- le Syndicat National des Agences de Voyages et du Tourisme du Cameroun (SNAVTC);
- le Syndicat Patronal des Industries de l'Hôtellerie et du Tourisme (SPIHT) ;
- le Syndicat Patronal des Restaurateurs du Cameroun (SPRC) ;
- le Syndicat Patronal des Établissements de Loisirs (SPEL) ;
- l'Association des Guides de Tourisme Camerounais (AGTC) ;
- les Guides Associés du Cameroun (GUASC) ;
- l'Association des Professionnels du Tourisme du Cameroun (APTC) ;
- la Chaîne des Restaurateurs pour le Patrimoine de la Cuisine Camerounaise (CRESPAC) ;
- etc.

En outre, les administrations publiques, dans le cadre des sessions du Conseil National du Tourisme, formulent à l'attention du Gouvernement des propositions ou recommandations concourant au développement du tourisme et des loisirs, notamment en ce qui concerne la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat dans les domaines du tourisme et des loisirs. Ce sont, entre autres :

- Au plan sécuritaire : le Ministère de la Défense et la Délégation Générale à la Sûreté nationale (couloirs spéciaux de contrôle dans les aéroports internationaux ; prises de vue ; contrôles routiers…); etc.
- Au plan administratif : le Ministère chargé des Relations Extérieures (Visas ; amélioration des conditions d'accueil…) ; le Ministère des Transports et le Ministère des Travaux Publics (panonceaux indicateurs et directionnels ; accotements ; gestion des aéroports, construction des voies d'accès…) ; le Ministère en charge des Arts et de la Culture, et la chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (sortie des produits de l'artisanat…) ; le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Ministère des Finances (financement des projets touristiques…) ; le Ministère du Commerce (promotion des produits…) ; le Ministère des Enseignements Secondaires et le Ministère de l'Enseignement Supérieur (créations des établissements spécialisés en tourisme, harmonisation des programmes de formation…) ; etc.
- Au plan des infrastructures et de la communication : le Ministère du Tourisme (Évaluation de activités du CNT ; promotion de la destination Cameroun..) ; les groupements socio professionnels (normes de qualité ; construction et réhabilitation des hôtels, restaurants…) ; etc.

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Le MINTOUL a mené plusieurs actions dans le cadre de ses deux programmes opérationnels et du programme support. La plupart de ses actions vont se poursuivre dans le cadre de l'exercice 2023. La déclinaison de ces actions en détail se trouve dans le bilan financier et

technique, tant en 2021 qu'en 2022 à mi-parcours.

3.1. BILAN TECHNIQUE

En 2021, les actions menées dans le cadre du **programme 150** ont concerné la valorisation des sites touristiques, le développement des infrastructures hôtelières et le développement des infrastructures de loisirs.

Valorisation des sites touristiques

L'indicateur était le nombre de site touristique aménagé. La cible en 2021 était 25 sur 18 comme valeur de référence. Soit un taux de réalisation de 94%. Valeur financière **1 725 190 000** pour un de réalisation de 88%.

Le MINTOUL a transféré les ressources aux CTD pour l'aménagement des sites touristiques ci-après au titre de l'exercice 2021.

Il s'agit entre autres de :

La réhabilitation du Lac Municipal de Garoua-Boulaï à BINDIK de montant 100 millions (taux d'exécution : 15%) ;

L'équipement de la salle polyvalente de MOUKO de montant 120 millions (taux d'exécution : 15 %) ;

La viabilisation du site écotouristique « les Chutes EKOM-KAM » dans la Commune de Bare-Bakem de montant 100 millions (taux d'exécution : 15 %) ;

L'aménagement du Centre Touristique de Baschéo de montant 70 millions (taux d'exécution : 75 %) ;

La Construction et l'équipement de 04 Boukarous au Lac MBALANG-DJALINGO de montant 110 millions (taux d'exécution : 5 %) ;

L'aménagement d'une plage artificielle au bois de Mardock à Ngaoundéré de montant 50 millions (taux d'exécution : 15 %) ;

La construction des Campements sur le site touristique du mont Ngaoui de montant 75 millions (taux d'exécution : 15 %) ;

La construction et l'équipement de 02 Bungalows de 04 chambres chacun au mont Djoumbal à Banyo de montant 75 millions (taux d'exécution : 75 %) ;

Aménagement de la plage sur les rives du Ndé de montant 50 millions (taux d'exécution : 15 %) ;

infrastructures hôtelières

L'indicateur était le nombre d'infrastructures hôtelières construites, réhabilités, exploitées et équipées. La cible en 2021 était 14 sur 9 comme valeur de référence. 13 infrastructures hôtelières ont construites, réhabilités, exploitées et équipées, soit un taux de réalisation de **92%.**

Il s'agit de :

Projet de Construction des hôtels à Garoua pour la CAN 2022

Au titre des préparatifs de la Can 2022, le MINTOUL assure la maitrise d'ouvrage des projets suivants à Garoua :

La réhabilitation/extension de l'hôtel la Bénoué ;

La construction d'un hôtel 4 étoiles de 100 chambres.

Concernant l'hôtel 4 étoiles de 100 chambres, les travaux sont en arrêt. Devant l'imminence de la compétition et connaissant les difficultés financières et managériales auxquelles fait face l'entreprise, elle a été invitée à porter en priorité ses moyens humains et

financiers à la finalisation des travaux de l'hôtel la Bénoué, retenu pour accueillir les délégations pendant la compétition.

Projet d'Extension du Centre d'Accueil de Kribi

Les travaux de finition de la structure d'hébergement R+1 de 22 chambres et 01 suite junior au Centre d'Accueil de Kribi de montant 175 000 000 FCFA TTC sont en cours d'exécution avec un taux d'avancement évalué à date de 45 % au 15 septembre 2021.

Développement des Infrastructures des Loisirs

L'indicateur était le nombre d'infrastructure de loisirs aménagé et mise exploitation. La cible en 2021 était 04 sur 0 comme valeur de référence. 02 infrastructures de loisirs ont été aménagées et mis en exploitation, soit un taux de réalisation de **50%.**

Dans le cadre du **Programme 014 Promotion du tourisme et des Loisirs**, trois (03) actions clés permettent de retracer les projets réalisés en 2021 : la promotion du tourisme interne, la promotion électronique de la destination Cameroun et la promotion de la culture des loisirs sains et éducatifs.

Promotion du tourisme interne

Dans le cadre de cette action, le MINTOUL a pour objectif de développer la culture touristique auprès des populations afin d'accueillir 6 millions de touristes internes à l'horizon 2020.

Pour ce faire le MINTOUL a :

- Organisé la Journée Mondiale du Tourisme Responsable à Ngaoundéré le 02 juin 2021 et la Journée Mondiale du Tourisme le 27 septembre 2021 à Yaoundé ;
- Participé à la célébration de la journée internationale des guides de Tourisme ;
- Pris part à la randonnée cyclo touristique ;
- Appuyé financièrement certains ONG et Promoteurs de tourisme et des loisirs ;
- Lutté contre la clandestinité dans le secteur du tourisme et des loisirs dans les régions du LITTORAL du SUD et de l'OUEST ;
- Participé aux salons, festivals touristiques et culturels suivants :
- "South African Food and Tourism Exhibition in Cameroon"
- 4ieme édition du Festival culturel du peuple du NKAM baptisé « Ngam-Nkam »;
- première édition du Festival du MBOL.

Promotion électronique de la destination Cameroun

Dans le cadre de cette activité, le MINTOUL a procédé à :

- L'organisation de la mise à niveau des administrateurs et animateurs des outils de promotion électronique du MINTOUL ;
- La production des éléments de promotion pour les nouveaux médias (Réseaux Sociaux) et le Site Web du MINTOUL pour la région du Nord ;
- La mise en œuvre de la stratégie de communication ministérielle et de marketing digital à travers les plateformes numériques et les médias.

Promotion de la culture des loisirs sains et éducatifs

Le MINTOUL s'y est attelé à travers :

- L'organisation de deux (02) colonies de vacances à Loum dans la Région du Littoral et à Bashéo dans la Région Nord ;
- L'organisation de la journée Spéciale Loisirs pour travailleurs à NKOTENG ;
- La Participation aux activités du « Village Jeunesse 2021 ».

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales, le MINTOUL a réalisé les activités ci-après financés par le CAS-COVID 19 et non mandatés malgré leur exécution intégrale.

Il s'agit de :

L'élaboration et la vulgarisation d'un protocole sanitaire anti-Covid pour la chaine touristique au Cameroun ;

L'organisation d'un atelier de renforcement des capacités des points focaux du tourisme et des loisirs auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées sur les mesures barrières et le cadre d'intervention pendant le CHAN 2021 et la CAN 2022 ;

La fourniture des panonceaux pour la chaine touristique au Cameroun.

En 2021, les actions menées dans le cadre du **programme 151** : **Support** Une seule action essentielle peut être relevée à savoir le renforcement des infrastructures administratives.

Le MINTOUL a procédé à :

la réalisation de la 3éme phase des travaux de construction des délégations départementales du Haut-Nkam et du faro et Déo pour un montant global de 50 millions;

la réhabilitation de la délégation Régionale de l'Est et des délégations départementales du Mbéré, de l'Océan ainsi que du Mbam et Inoubou pour un montant total de 71 113 000 FCFA ;

l'aménagement du hall de l'immeuble abritant les services centraux du MINTOUL pour un montant de 15 000 000 FCFA.

BILAN TECHNIQUE 2022

PROGRAMME 014 : DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS AVEC TROIS ACTIONS

Valorisation des sites touristiques

L'indicateur était le nombre de site touristique aménagé. La cible en 2022 était 32 sur 24 comme valeur de référence, la réalisation a été 08 sites touristiques Soit un taux de réalisation de 94%.

Au cours de l'année 2022, vingt-deux (22) CDT ont bénéficiées des financements à hauteur 600 millions FCFA pour la valorisation des sites touristiques, au régime des compétences et ressources transférées aux Communes.

Bien plus, deux projets à gestion centrale notamment ont été réalisés :

L'aménagement du Village Muséographique de Bangou : 28 millions 602 ;

La poursuite de la construction d'une structure d'accueil au site touristique d'Ebodje à Campo Kribi: 75 millions.

Développement des infrastructures hôtelières

Pour le compte de l'exercice 2022, le parc hôtelier de l'Etat s'est vu rehaussé avec la réalisation des projets suivants :

La réhabilitation et l'extension de l'hôtel La Bénoué de Garoua ;

La réhabilitation de l'hôtel AYABA de Bamenda ;

La poursuite de l'extension du Centre d'Accueil de Kribi avec la finalisation des travaux et l'équipement de la structure d'hébergement R+1 de 22 chambres avec 01 suite junior ;

La réhabilitation du Campement le Flamboyant et du Centre Touristique de Kaélé.

Développement des infrastructures de loisirs

La poursuite de l'aménagement des infrastructures de loisirs pilotes a permis de réaliser les tâches suivantes :

l'équipement et la mise en exploitation de la Station Nautique de Maga ;

l'équipement et la mise en exploitation de la Station Nautique de Lagdo.

PROGRAMME 150 : PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS

En vue d'atteindre les objectifs définis pour ces actions et dans le cadre du Compte d'Affectation Spéciale, le MINTOUL mené certaines actions, visant à promouvoir l'image de marque du Cameroun et à le valoriser à l'extérieur à travers les insertions publicitaires et les animations de stand à l'occasion des participations aux foires internationales et les réceptions des délégations de touristes étrangers à travers des éductours.

Plus spécifiquement,

1-Promotion du tourisme récepteur

la participation aux réunions statutaires de l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) ;
l'édition de films, de documents promotionnels et électroniques;
la participation aux foires et salons internationaux (lieux de rencontres des professionnels du secteur touristique et des tours opérateurs susceptibles de programmer la Destination Cameroun : ITB Berlin, Foire FITUR de Madrid, Salon du tourisme de Malaga et autres).

2-Promotion du tourisme interne

Six (06) activités ont permis de promouvoir le Tourisme au sein des populations camerounaises, à savoir :

L'organisation de la Journée Mondiale du Tourisme (JMT) et de la Journée Mondiale du Tourisme Responsable (JMTR);
La participation aux foires et festivals nationaux;
L'appui aux ONG, associations et promoteurs de tourisme et de loisirs ;
La Poursuite de la mise en œuvre du projet sur la propriété intellectuelle et le tourisme gastronomique ;
la prise en charge des délégations et éductours;
Lutte contre la clandestinité dans le secteur du tourisme et des loisirs ;
La valorisation des sites touristiques aménagés ;
L'accompagnement des CTD dans l'organisation des activités touristiques.

3-Promotion électronique de la Destination Cameroun

Deux (02) projets ont été réalisés ont permis de renforcer la visibilité interne et externe du Cameroun sur Internet, il s'agit de:

La production et la diffusion des éléments touristiques d'animation sur les nouveaux medias notamment les réseaux sociaux et le site web du MINTOUL ;
L'Insertion publicitaire promotionnelle de la Destination Cameroun sur les plateformes électroniques de communication.

4-Promotion de la culture des loisirs sains et éducatifs

La promotion de la culture des loisirs sains et éducatifs sur l'ensemble du territoire national s'est faite à travers :

L'organisation des foires des jeux et loisirs;
L'organisation des colonies de vacances ;
La mise en exploitation des stations nautiques construites par le MINTOUL.

PROGRAMME 151 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR TOURISME ET LOISIRS

Relativement à ce programme, les projets réalisés concernaient essentiellement le renforcement des infrastructures administratives.

A cet effet, nous pouvons citer:

La finalisation des travaux de construction et d'équipement de la délégation régionale du

Nord-Ouest
La rréalisation des études prospectives et stratégiques pour la mise en œuvre de la SDN3 ;
Le renforcement et l'amélioration des infrastructures des Techniques de l'Information et de la Communication du MINTOUL.

3.2. BILAN FINANCIER

Il convient de rappeler que le budget programme de l'exercice 2021 du Ministère du Tourisme et des Loisirs en Crédit de Paiement s'élevait à 10 milliards 101 millions FCFA, réparti de la manière suivante :
-Budget de Fonctionnement : 3 milliards 601 millions FCFA ;
-Budget d'investissement : 5 milliards 300 millions FCFA dont un montant de 3 milliards affecté aux projets CAN et une dotation de 1 milliard 200 millions dédiée aux ressources transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD).
-Il faut relever que le Compte d'affectation spéciale (CAS) se chiffre à 1 milliard FCFA.
L'exécution financière de ce budget se présente au 31 Decembre 2021 comme suit:

	BUDGETISE	**CONSOMMATION**	**% DE REALISATION**	**OBSERVATION**
Budget de fonctionnement	3.600.2500.000	1.723.995.141	46%	
Budget d'investissement	5.300.000.000	3.830.408.690	72.27%	

Compte d'Affectation spéciale	0.2500.000.000	275.705.294	27%	Le faible de taux d'exécution financière observé à ce niveau s'explique par le non rétrocession jusqu' à ce jour de la taxe de séjour évaluer à 500.000.000 FCFA, parmi les ressources allouées au Compte d'Affectation Spéciale, qui supporte le programme 014 de promotion du tourisme et des loisirs.

Les ressources allouées au MINTOUL au titre de l'exercice 2022 qui s'élèvent à **6 425 000 000 FCFA,** a permis le financement des activités tant de fonctionnement que d'investissement.

Le Budget de Fonctionnement du MINTOUL d'un montant de **3 825 000** FCFA se décline comme suit :

Salaire : 1 592 000 000 FCFA ;
Autres dépenses de personnels : 322 000 000 FCFA ;
Bourses et stages : 195 000 000 FCFA ;
Autres biens et services : 1 716 000 000 FCFA.

Ces crédits ont permis de supporter les charges liées au fonctionnement des services, d'assurer la mise en place et le fonctionnement des comités et plateformes de collaboration du MINTOUL, le fonctionnement des commissions d'hébergement et de restauration dans le cadre de la CAN 2022, de renforcer les capacités des personnels des services centraux, déconcentrés et extérieurs à travers stages et séminaires dans le domaine du tourisme et des loisirs, de procéder aux inspections et au contrôle de conformité des établissements de tourisme et de loisirs, d'assurer la maintenance des locaux du ministère.

Le Budget d'Investissement Public d'un montant de **2 600 000 000 FCFA** a été reparti en trois rubriques :

Les ressources transférées au niveau des collectivités territoriales décentralisées : **600 millions** FCFA dédiées à la valorisation des sites touristiques ;

Autres ressources internes ordinaires d'un montant de **2 milliards** FCFA ont permis de:

Payer des décomptes en instance des travaux réalisés par l'entreprise TIEC dans le cadre de la construction et l'équipement de l'hôtel BENGO d'Ebolowa: 440 000 000 FCFA;

Prendre en charge des dépenses engagées au cours des exercices précédents et non

ordonnancées : 183 106 000 FCFA ;
Réhabiliter l'hôtel AYABA de Bamenda : 110 000 000 FCFA ;
Poursuivre les travaux de réhabilitation/extension du Centre d'Accueil de Kribi : 70.000.000 FCFA ;
Réhabiliter le Campement le Flamboyant et du Centre Touristique de Kaélé: 30.000.000 FCFA ;
valoriser certains sites touristiques d'intérêt national et régional (site touristique de Bangou et d'Ebodje): 103 602 000 FCFA ;
équiper et mettre en exploitation la Station Nautique de Maga : 150 000.000 FCFA ;
Construire la Station Nautique de Lagdo : 295 millions ;
Réaliser des études prospectives et stratégiques pour la mise en œuvre de la SDN30 dans le domaine du tourisme et des loisirs : 100 000 000 FCFA ;
Renforcer les infrastructures et équipements de Techniques de l'Information et de la Communication du MINTOUL : 84 950 000 000 FCFA ;
Réhabiliter et équiper des services déconcentrés: 80 424 000 FCFA ;

Ainsi, les projets majeurs ci-après réalisés s'inscrivent également dans le cadre des différents programmes, déclinés en actions.

L'exécution financière de ce budget au 30 septembre 2022 se présente comme suit:

	BUDGETISE	**CONSOMMATION**	**% DE REALISATION**
Budget de fonctionnement	3.825.000.000	1.779.945.030	40,71%
Budget d'investissement	2.600.000.000	815 619 442	31,34%
Compte d'Affectation spéciale	0.2500.000.000	242.139.610	24,21%

3.3. PERSPECTIVES

Le Ministère du Tourisme et de Loisirs, comme par le passé, cherche à structurer son offre touristique et de loisirs telle qu'elle soit en mesure de satisfaire la demande constituée de touristes internationaux et de touristes internes. A terme, il peut disposer des produits touristiques susceptibles d'être appréciés et consommés par les touristes en provenance des bassins touristiques américains, asiatiques et européens tout comme ceux qui résident sur territoire national camerounais.

A cet égard, il s'agit pour ce département ministériel de poursuivre l'œuvre gigantesque

d'aménagement des sites touristiques, d'aménagement des parcs de loisirs et stations nautiques susceptibles d'agrémenter la vie des visiteurs de la destination Cameroun, d'accenteur le processus d'assainissement du secteur, de poursuivre l'activité de classement et de reclassement des hôtels, d'accélérer le partenariat public –privé pour la mise en œuvre des projets touristiques, de poursuivre la promotion du tourisme interne, de poursuivre l'accompagnement des investisseurs privés pour la réalisation de nouvelles infrastructures hôtelières, de poursuivre la régulation du secteur et l'accompagnement des CTD sur les compétences transférées.

Sur un tout autre plan, le Ministère du Tourisme et des Loisirs se préoccupe d'assurer au maximum la sécurité des différents visiteurs de la destination Cameroun, tout comme en définitive, l'amélioration du cadre de vie de son personnel demeure sa préoccupation de tous les instants.

La chaîne prévisionnelle des résultats permet de visualiser les extrants/produits, effets et impacts susceptibles d'être générés par les activités à réaliser de 2023 à 2025.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'adoption et l'implémentation de la Stratégie Nationale de Développement (SND30) de la décennie 2020-2030, en plus de se présenter comme nouveau cadre de référence pour le développement du Cameroun à l'horizon 2035, ouvre des nouvelles perspectives et impose des défis nouveaux.

Dans le domaine du tourisme et loisirs, la SND30 assigne au secteur comme objectif principal, **l'accueil d'au moins 3 500 000 (trois millions cinq cent mille) visiteurs internationaux à l'horizon 2030.**

L'industrie du tourisme dans son ensemble a des potentiels impacts économiques, socioculturels et environnementaux. Une planification minutieuse est la condition préalable à son développement. Les chercheurs conviennent que l'industrie touristique engendre d'important impact sur les territoires d'accueil, des pays émetteurs mais aussi la planète dans son semble. Malgré le fait que le Cameroun offre une riche biodiversité, une diversité culturelle et un réseau hydrographique attractif, une ouverture sur l'océan, dont la mise en valeur de ce riche potentiel naturelle et culturel peut participer à la dynamiser de son économie.

Cependant, plusieurs pesanteurs persistes et empêchent ce secteur de jouer son rôle de pourvoyeur de devises et d'emplois au rang desquels : l'insuffisance d'une offre en infrastructure adaptée aux exigences des nouveaux marchés, un faible développement du partenariat public-privé, une faible implication des opérateurs économiques dans le secteur, une couverture sécuritaire insuffisante, une absence de cartographie de risque, un déficit de mobilisation des financements pour les investissements à caractère touristique.

Pour pallier à ces contraintes et dans l'optique d'atteindre notre objectif stratégique, certains préalables doivent être observés tels que : l'accessibilité, la viabilisation, la sécurisation, l'aménagement et l'exploitation des infrastructures touristiques, la sensibilisation et l'éducation de masse relative à la consommation des produits touristiques locaux, concourant à la valorisation de la destination Cameroun.

Dans cette perspective, le sous-secteur tourisme et loisirs entend participer à la concrétisation de l'ambition du Cameroun par le développement de l'offre des produits touristiques phares, la mobilisation du secteur privé national et des investisseurs internationaux, ainsi que par la promotion et la consommation du « Made in Cameroon ».

En cherchant à accueillir un nombre important de touristes, visiteurs nationaux et internationaux détenteurs de revenus importants, épargnés le plus souvent des mois durant, qu'ils cherchent à dépenser dans les destinations de leur rêve, il ne fait point de doute que la création d'emplois, la génération de richesses et l'amélioration du bien-être des populations rurales et urbaines s'en trouveront garanties.

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La politique de développement du tourisme se définit autour de deux programmes opérationnels et un programme support.

Le **programme 014: Promotion du tourisme et des loisirs** qui a pour objectif Accroître le nombre de visiteurs est doté de 4 actions :

- Promotion du tourisme interne ;
- Promotion du tourisme récepteur ;
- Promotion des loisirs ;
- Education des populations à la culture touristique et des loisirs.

TABLEAU.1: Cadre logique du programme 014 - Promotion du tourisme et des loisirs

PROGRAMME/ACTION	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
					2021	2022	2023	2024	2025	
PROGRAMME 014 Promotion du tourisme et des loisirs	Attirer les visiteurs internationaux et internes	Nombre de visiteurs internationaux	nb	Annuaire des statistiques du tourisme et des loisirs	750 250	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	
ACTION 01 Promotion du tourisme interne	Accroitre le nombre de visiteurs interne	Nombre de visiteurs internes enregistrés	nb	Rapport Annuel de Performance	3 200 500	5 000 000	5 500 000	6 000 000	6 000 000	
ACTION 02 Promotion du tourisme récepteur	Accroitre le nombre de visiteurs internationaux	Nombre de visiteurs internationaux accueillis	nb	Rapport Annuel de Performance	10 520	2 500 000	2 000 000	3 000 000	3 000 000	

ACTION 03 Promotion des loisirs	Améliorer l'accessibilité des loisirs pour toutes les tranches de la population	Nombre de participants aux activités de loisirs	nb	Rapport Annuel de Performance	75	100	150	250	250	
ACTION 04 Education des populations à la culture touristique et des loisirs	Augmenter l'intérêt des populations aux activités touristiques et des loisirs	Nombre de campagnes de sensibilisations menées	nb	Rapport Annuel de Performance	1	2	4	10	10	

Le Programme 150 : Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs, dont l'objectif est d'accroitre l'offre des produits et services touristiques et des loisirs comporte toujours 4 actions :

Diversification des infrastructures ;
Amélioration de la qualité des infrastructures ;
Régulation du secteur du tourisme et des loisirs ;
Amélioration de la qualité des services touristiques et de loisirs.

TABLEAU 2: Cadre logique du programme 150 - Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs

PROGRAMME/ACTION	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
					2021	2022	2023	2024	2025	
PROGRAMME 150 Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs	Accroitre l'offre des produits et services touristiques et de loisirs	Valeur ajoutée du secteur du tourisme et des loisirs au PIB	nb	Rapport Annuel de Performance	120 000 000 000	1 203 000 000 000	1 285 000 000 000	1 365 000 000 000	1 400 000 000 000	
ACTION 01 Diversification des infrastructures	Augmenter le nombre d'infrastructures de tourisme et des loisirs	Nombre d'infrastructures opérationnelles	nb	Rapport Annuel de Performance	18	24	35	54	54	

ACTION 02 Amélioration de la qualité des infrastructures	Mettre à niveau l'infrastructure existante	Nombre d'infrastructures mis à niveau	nb	Rapport Annuel de Performance	7	12	14	15	15	
ACTION 03 Régulation du secteur du tourisme et des loisirs	Créer une dynamique d'amélioration de la gouvernance du secteur	Nombre de cadres de concertation organisé	nb	Rapport Annuel de Performance	0	2	3	4	4	
		Proportion nette des infrastructures agréées, classées ou reclassées	%	Rapport Annuel de Performance	12,01	20				
ACTION 04 Amélioration de la qualité des services touristiques et de loisirs	Améliorer la qualité de service	Proportion nette des infrastructures agréées, classées ou reclassées	%	Rapport Annuel de Performance	7,5	12	15	22	22	

Le programme 151: Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs, a pour strategie l'amélioreration et la coordination des services afin d'assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels a été reconstitué en 7 actions **:**

Coordination et suivi des activités des services ;
Contrôle et audit interne du fonctionnement et de la performance des services ;
Gestion des ressources humaines;
Amélioration du cadre de travail ;
Planification et gestion budgétaire ;
Système d'information et production des statistiques ;
Communication et relations publiques.

TABLEAU 3 : Cadre logique du programme 151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs

PROGRAMME/ACTION	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
					2021	2022	2023	2024	2025	
PROGRAMME 151 Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées	%	Rapport Annuel de Performance	93,86	100	100	100	100	

ACTION 01 Coordination et suivi des activités des services	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	Rapport Annuel de Performance	1	4	6	8	8	
ACTION 02 Contrôle et Audit interne du fonctionnement et de la performance des services	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	%	Rapport Annuel de Performance	5,17	10	15	20	20	
ACTION 03 Gestion des Ressources Humaines	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	N	Rapport Annuel de Performance	1	2	3	4		
ACTION 04 Amélioration du cadre de travail	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	Rapport Annuel de Performance	40	50	65	70	70	
ACTION 05 Planification et Gestion budgétaire	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	nb	Rapport Annuel de Performance	4	4	4	4	4	
ACTION 06 Système d'Information et production des statistiques	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	%	Rapport Annuel de Performance	5,5	10	15	20	20	

ACTION 07 Communication et Relations Publiques	Accroitre la visibilité des actions menées	Taux d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	%	Rapport Annuel de Performance	45	100	100	100	100	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 014

PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Promotion du tourisme interne	Accroitre le nombre de visiteurs interne	Nombre de visiteurs internes enregistrés	5 000 000	5 500 000	Rapport Annuel de Performance
02	Promotion du tourisme récepteur	Accroitre le nombre de visiteurs internationaux	Nombre de visiteurs internationaux accueillis	2 500 000	2 000 000	Rapport Annuel de Performance
03	Promotion des loisirs	Améliorer l'accessibilité des loisirs pour toutes les tranches de la population	Nombre de participants aux activités de loisirs	100	150	Rapport Annuel de Performance

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 150

DIVERSIFICATION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Diversification des infrastructures	Augmenter le nombre d'infrastructures de tourisme et des loisirs	Nombre d'infrastructures opérationnelles	24	35	Rapport Annuel de Performance
03	Régulation du secteur du tourisme et des loisirs	Créer une dynamique d'amélioration de la gouvernance du secteur	Nombre de cadres de concertation organisé	2	3	Rapport Annuel de Performance
04	Amélioration de la qualité des services touristiques et de loisirs	Améliorer la qualité de service	Proportion nette des infrastructures agréées, classées ou reclassées	12	15	Rapport Annuel de Performance

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 151

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Coordination et suivi des activités des services	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	4	6	Rapport Annuel de Performance
02	Contrôle et Audit interne du fonctionnement et de la performance des services	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	10	15	Rapport Annuel de Performance
03	Gestion des Ressources Humaines	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en oeuvre du plan annuel de formation	2	3	Rapport Annuel de Performance
04	Amelioration du cadre de travail	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	50	65	Rapport Annuel de Performance
05	Planification et Gestion budgétaire	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	4	4	Rapport Annuel de Performance

06	Information system and production of statistics	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	10	15	Rapport Annuel de Performance
07	Communication et Relations Publiques	Accroitre la visibilité des actions menées	Taux d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	100	100	Rapport Annuel de Performance

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
014	PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	1 337 848 000	1 337 848 000	0	0	1 337 848 000	1 337 848 000
150	DIVERSIFICATION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS	577 318 000	577 318 000	2 485 000 000	2 485 000 000	3 062 318 000	3 062 318 000
151	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	2 291 834 000	2 291 834 000	715 000 000	715 000 000	3 006 834 000	3 006 834 000
TOTAL		4 207 000 000	4 207 000 000	3 200 000 000	3 200 000 000	7 407 000 000	7 407 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

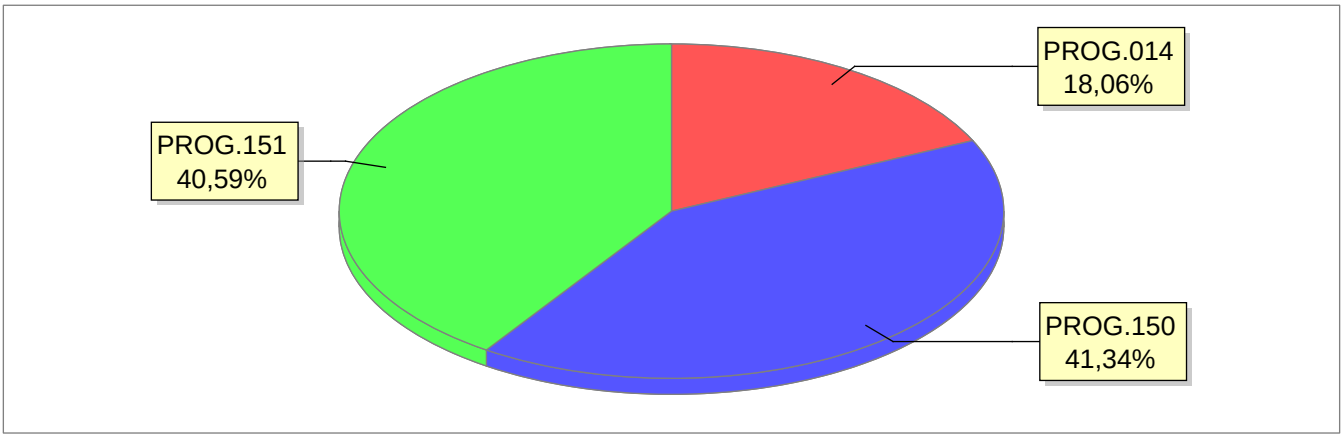

CREDITS DE PAIEMENT

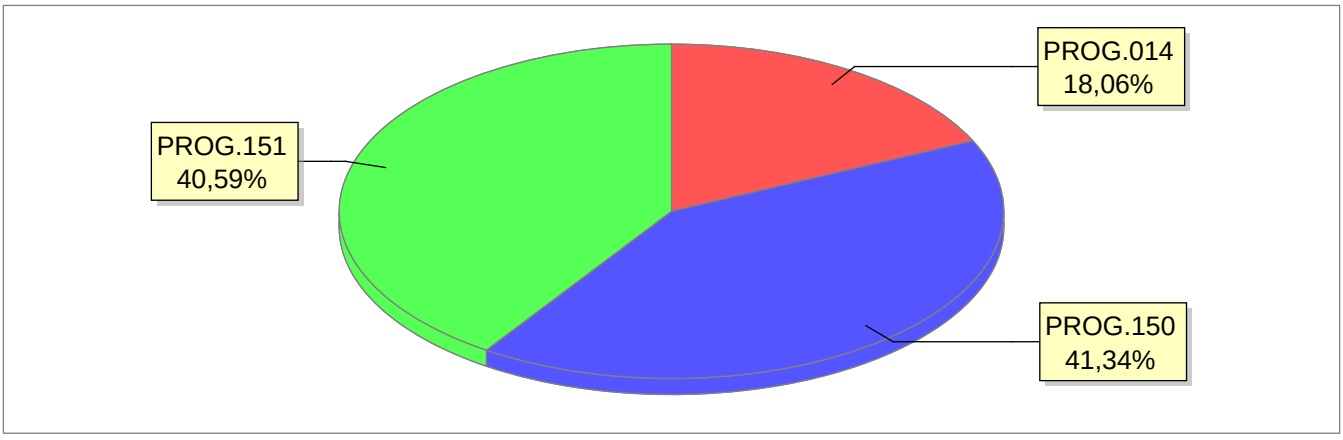

6. PROGRAMME 014

PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ALASSA MFOUAPON

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 014, « Promotion du tourisme et des loisirs », vise l'incitation d'un plus grand nombre de touristes internes et internationaux à visiter le Cameroun et à découvrir ses attractions touristiques. En effet, c'est la dépense des touristes dans une localité ou un pays, qui permet aux entreprises locales de rentabiliser leurs investissements, de créer plus d'emplois stables, d'augmenter leurs chiffres d'affaires et d'accroître les taxes fiscales versées à l'Etat.
Dans un contexte marqué par la crise sanitaire mondiale due à l'avènement du Coronavirus, le monde entier en général et le Cameroun en particulier se soit les frontières fermées. Aussi avec le discrédit jeté par nos compatriotes, la destination Cameroun se trouve menacée à l'intérieur comme à l'extérieur. Fort de ce constat, le Gouvernement du Cameroun doit se doter de moyen efficace pour assurer la promotion de la Destination Cameroun.
En effet, l'absence de touriste interne comme externe est synonyme d'absence d'emploi, de consommation des produits touristiques et de manque d'entrée des devises pour le trésor.
A cet titre, la participation à titre promotionnel aux foires, salons, festivals et autres manifestations nationales comme internationales tout comme leur organisation permet de consolider des démarches auprès des tours operators ou agents de tourisme, en vue de la programmation et de la commercialisation de la destination Cameroun quand la sécurité sanitaire sera rétablie.
C'est à travers les expositions dans des stands, la distribution des gadgets, de flyers et des dépliants que les responsables en charges de la promotion du tourisme et des loisirs se déploient à l'intérieur comme à l'extérieur pour vendre l'image du Cameroun.
En outre, le MINTOUL entend favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants, les adultes et les personnes vulnérables grâce à l'organisation des colonies de vacances, des classes promenades, des centres aérés.
Sur le plan stratégique, l'organisation d'un atelier d'imprégnation pour les moniteurs des œuvres de vacances, l'élaboration de la stratégie de développement des loisirs, la création des clubs et centres de loisirs, la production d'un manuel de jeux et loisirs éducatifs permet de développer la culture des loisirs sains et éducatifs chez les jeunes et partant chez toutes les couches sociales.

Le programme 014 nommé ci-dessus dont l'objectif est « Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non-résidents », avec comme indicateurs le nombre de touristes internes accueillis par an et Nombre de touristes internationaux accueillis, compte trois actions majeures.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Attirer les visiteurs internationaux et internes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de visiteurs internationaux	nb	2021	2 000 000	2023	2 000 000

1) Identification de l'indicateur			
Indicateur	Nombre de visiteurs internationaux		
Objectif	Attirer les visiteurs internationaux et internes		
Stratégie concernée			
Programme concerné par l'objectif	014 - PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS		
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général		
2) Description de l'indicateur			
Nature précise des données à utiliser	nombre de visiteurs internationaux		
Unité de mesure	Nombre		
Mode de calcul	dénombrement		
Périodicite de la mesure	Annuel		
Dernier résultat connu	Année: 2016	Valeur: 1000000	
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 2000000.0	
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 2500000	
	Année: 2024	Valeur: 3000000	
	Année: 2025	Valeur: 3500000	
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)			
Source de données	Rapport Annuel de Performance		
Mode de collecte des données			
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs		
Vérification/ Validation des données			
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération		
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de la Statistique		
Coût de collecte et d'analyse			
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur			
Limites et biais connus	Budgét		
Modalités d'interprétation			
5) Commentaires			

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: PROMOTION DU TOURISME INTERNE

ACTION 02: PROMOTION DU TOURISME RÉCEPTEUR

ACTION 03: PROMOTION DES LOISIRS

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Elle se base sur l'incitation des touristes d'ici et d'ailleurs à visiter l'Afrique en miniature qu'est le Cameroun et à consommer ses produits touristiques. C'est en effet l'arrivée massive des touristes, disposant de moyens financiers pour faire face à leurs dépenses dans une localité ou un pays, qui permet aux entreprises de rentabiliser leurs investissements, de créer plus d'emplois, d'augmenter leurs chiffres d'affaires et d'accroître les taxes fiscales versées à l'Etat.

La destination Cameroun sera ainsi vendue à la fois aux résidents et aux non-résidents.

Dans le même ordre d'idées, la participation aux foires, salons, festivals, etc., tout comme leur organisation et une promotion électronique à travers une meilleure visibilité de la destination sur la toile permettront d'engager des démarches dans ce sens auprès des tours operators ou agents de tourisme, susceptibles de programmer la destination Cameroun.

Pour mesurer l'efficacité des actions de promotion, il faut établir un rapport entre les dépenses engagées pour la promotion à l'étranger et les recettes enregistrées par les arrivées de touristes étrangers. Il s'agira alors de savoir combien de Francs CFA le Cameroun a dépensé non seulement pour être visible à l'étranger mais aussi pour faire venir des touristes. De même, il sera question de déterminer le nombre de tour-operators étrangers ayant programmé la destination Cameroun dans leurs catalogues.

En outre, le MINTOUL entend favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants, adultes et personnes vulnérables grâce à l'organisation des colonies de vacances, des classes promenades, des foires de loisirs traditionnels, des centres aérés. Sur le plan stratégique, la création des clubs et centres de loisir, la production d'un manuel de jeux et loisirs éducatifs permettent de développer la culture des loisirs sains et éducatifs chez les jeunes.

Cependant après quelques années de conduite d'activités pilotes, l'Administration Nationale du Tourisme envisage le transfert de l'organisation des colonies de vacances, des classes promenade, soit aux communes, soit aux opérateurs touristiques privés, pour recentrer ses efforts sur leur encadrement et le suivi des compétences transférée

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Promotion du tourisme interne

Avec un cadre de vie moyen, les Camerounais dans sa grande majorité ignorent ou savourent moins les produits touristiques. En effet, la programmation des activités touristiques reste très difficile dans un contexte marqué par l'insécurité et la survenue de la pandémie à Coronavirus. Les mesures barrières implémentées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la covid-19 ont conduit à restreindre les déplacements et la fréquentation des milieux publics à forte fréquentation tels que les espaces de loisir, les hôtels, les restaurants et les snack-bars.
Les problèmes liés aux phénomènes de BOKO HARAM, la crise socio-politique et la crise sanitaire du coronavirus nous obligent d'un point de vue stratégique à redynamiser le tourisme interne. Un arrêt total d'activités d'agences de voyages et tourisme dans leur ensemble avec la fermeture des frontières. La Destination Cameroun n'étant plus programmée dans les catalogues des T.O., le Grand Nord n'accueille guère de touristes, entrainant même la fermeture pure et simple de certaines agences, y compris celle en charge de la location automobiles, étroitement liées à la présence de visiteurs et de touristes…
Une baisse des taux d'occupation d'hôtels proches de zéro (0), notamment de l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Cette situation entraine la mise en congé technique des employés et même la fermeture de quelques établissements d'hébergement et de restauration, l'arrêt brusque de certaines activités programmées.
Fort de ce constat, le Gouvernement doit entreprendre des mesures pouvant susciter les Camerounais à visiter les milieux touristiques et à consommer les produits touristiques.

OBJECTIF 1. Accroitre le nombre de visiteurs interne

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de visiteurs internes enregistrés	nb	2021	5 000 000	2023	5 500 000

ACTION 02

Promotion du tourisme récepteur

Le Contexte étant marqué par la crise post-électorale qui affiche une mauvaise image du pays, la crise sécuritaire dans les régions septentrionales du pays imposée par la secte BOKO HARAM, la crise sécuritaire dans les Régions du Sud-Ouest et du Nord -Ouest qui a conduit à des enlèvements et des décapitations des personnes, des tueries des civiles et des membres de forces de maintien de l'ordre et la crise sanitaire à coronavirus, ce qui conduit à la conquête des nouveaux marchés internationaux.
Face à ces menaces, le Gouvernement à travers les Bureaux d'informations touristiques développe des stratégies pour capter les touristes dans certaines zones émettrices quand la covid-19 sera maîtrisée. C'est pour cette raison que trois Bureaux d'informations installés dans trois continents permettent de vendre la Destination Cameroun.
A travers cette action, l'administration est chargée :

du développement et de la promotion du tourisme récepteur;

du développement des circuits touristiques ;
du positionnement de la destination ;
de la réalisation des documentaires et des bulletins d'informations touristiques ;
de la conception et de la diffusion des supports promotionnels ;
de l'analyse permanente du marché touristique ;
de la promotion des investissements touristiques, en liaison avec les structures compétentes.

OBJECTIF 1. Accroitre le nombre de visiteurs internationaux

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de visiteurs internationaux accueillis	nb	2021	2 500 000	2023	2 000 000

ACTION 03

Promotion des loisirs

Le contexte mondial marqué par la mutation vers le «tout numérique» contraint les destinations touristiques à l'utilisation de nouveaux canaux d'information via les outils numériques de communication dans le but de mettre l'information en temps réel à la disposition des consommateurs et capter les flux importants entre ses acteurs sur les différentes plateformes numériques ministérielles. Ceci va en droite ligne avec les actions consignées dans le Plan Stratégique Numérique 2020 du MINTOUL.

A travers cette action l'administration prévoit :

la création et de la mise à jour du site Web du Ministère, en liaison avec la Cellule Informatique ;
la mise en œuvre du plan de promotion du tourisme camerounais dans les médias électroniques, en liaison avec les administrations compétentes et organismes concernés ;
la promotion du tourisme camerounais dans les médias électroniques, en liaison avec les administrations compétentes et organismes concernés ;
la promotion de la destination Cameroun sur Internet ;
la production infographique touristique et de la création de supports promotionnels électroniques ;
la veille technologique sur les outils multimédias de promotion touristique ;
la formulation des propositions relatives à la commercialisation électronique des produits touristiques
la construction d'une base de données électronique sur les marchés touristiques ;
l'organisation des rencontres virtuelles dans le domaine du tourisme.

OBJECTIF 1. Améliorer l'accessibilité des loisirs pour toutes les tranches de la population

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de participants aux activités de loisirs	nb	2021	100	2023	150

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de visiteurs internes enregistrés	
Objectif	Accroitre le nombre de visiteurs interne	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	014 - PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	01 - Promotion du tourisme interne	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la promotion du Tourisme et des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	A travers la plateforme de saisie à distance des statistiques	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 4500000
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 5500000.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 7000000
	Année: 2024	Valeur: 6000000
	Année: 2025	Valeur: 6000000
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de la Statistique	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de visiteurs internationaux accueillis	
Objectif	Accroitre le nombre de visiteurs internationaux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	014 - PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	02 - Promotion du tourisme récepteur	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	A travers une plateforme de saisie à distance des statistiques	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 10250
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 2000000.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 2500000
	Année: 2024	Valeur: 3000000
	Année: 2025	Valeur: 3500000
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	A travers la plateforme de saisi des statistiques à distance	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de participants aux activités de loisirs	
Objectif	Améliorer l'accessibilité des loisirs pour toutes les tranches de la population	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	014 - PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	03 - Promotion des loisirs	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Développement des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 75
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 150.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 120
	Année: 2025	Valeur: 130
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	A travers la plateforme de collecte de statistique à distance	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction du Développement des Loisirs	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de campagnes de sensibilisations menées	
Objectif	Augmenter l'intérêt des populations aux activités touristiques et des loisirs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	014 - PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	04 - Education des populations à la culture touristique et des loisirs	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Développement des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Dénérales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Cumul des chiffres	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 2
	Année: 2024	Valeur: 4
	Année: 2025	Valeur: 6
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	A travers les descentes sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction du Développement des Loisirs	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Général	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation	Interpollation linéaire	
5) Commentaires		
RAS		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Promotion du tourisme interne	1 127 068 000	1 127 068 000	0	0	1 127 068 000	1 127 068 000
02	Promotion du tourisme récepteur	184 430 000	184 430 000	0	0	184 430 000	184 430 000
03	Promotion des loisirs	26 350 000	26 350 000	0	0	26 350 000	26 350 000
TOTAL		**1 337 848 000**	**1 337 848 000**	**0**	**0**	**1 337 848 000**	**1 337 848 000**

7. PROGRAMME 150

DIVERSIFICATION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

EMMANUEL ACHAKI OYEBOG

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le cadre de la promotion de sa destination, le Cameroun est appelé à présenter une offre touristique capable d'attirer les potentiels touristes qu'ils soient externes ou internes. Malgré son potentiel touristique, le Cameroun peine à capter un nombre important de touristes car ne dispose pas de site touristique dont l'aménagement est arrivé à terme, ni de parc de loisirs moins des structures d'hébergement offrant des services de qualité. Les privés qui investissent dans le secteur ne respectent pas les normes en la matière.

De manière générale, le Cameroun dispose de près de 837 sites naturels, historiques et culturels qui constituent de véritables points d'attraction des touristes, auxquels s'ajoutent des espaces de loisirs en cours de création. Son parc hôtelier sous gérance directe du MINTOUL en pleine construction ou réhabilitation/extension vient renforcer le réceptif touristique. Aussi, il existe des structures touristiques et de loisirs privées, mais malheureusement certaines évoluant en marge de la réglementation en vigueur.

Afin de donner l'image de marque d'une destination prisée, le Gouvernement s'est doté d'un programme dénommé « Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs » dans le cadre de l'implémentation de la réforme sur la Budgétisation par Programme. Le programme 150 : Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs doit permettre nul doute de doter le Cameroun des infrastructures touristiques et des loisirs et de disposer ainsi des produits touristiques susceptibles d'être consommés tant par les touristes internationaux qu'internes.

Ce programme comporte quatre actions dont la diversification des infrastructures , l'amélioration de la qualité des infrastructures , la régulation du secteur du tourisme et des loisirs et l'amélioration de la qualité des services touristiques et de loisirs qui se déclinent en des activités et des tâches.

Compte tenu du coût de la valorisation d'un site touristique varie entre 800 millions et 1,5 milliards de FCFA, voire 5 milliards de FCFA (selon l'envergure et la renommée du site), il y a lieu de prioriser les sites à aménager. Ainsi, compte tenu surtout des contraintes budgétaires et à l'aune du DSCE deuxième génération, il faut choisir un nombre restreint des sites pour procéder à leur valorisation. Cet aménagement porte à la fois sur sa sécurisation (délimitation), son désenclavement (construction ou réhabilitation de la voie d'accès) et sa mise en valeur ou sa viabilisation à travers la réalisation des différentes infrastructures.

C'est ainsi que depuis plusieurs années, l'Etat à travers le MINTOUL met les moyens pour non seulement améliorer le réceptif mais développer les loisirs. C'est l'occasion de le signaler que les investissements réaliser dans ce programme se présentent ainsi qu'il suit : 2017, un montant de 6 013 984 F CFA ; 2018, un montant de 5 222 712 146 F CFA ; 2019, un montant de 5 233 274 465 F CFA et 2020, un montant de 5 878 366 501 F CFA en cours d'exécution

Le Parc Hôtelier de l'Etat compte près de 30 structures d'hébergement (23 hôtels et 07 campements) dont quatre à savoir les hôtels Mountain et Parliamentarian Flats de Buea, Atlantic Beach de Limbe et Ayaba de Bamenda sont exploités et l'hôtel BENGO d'Ebolowa mis en exploitation en janvier 2020. Une partie de ces structures est en état de délabrement avancé

appelée à être réhabilitée. En prélude à l'organisation des grands événements sportifs au Cameroun, d'autres structures sont en cours de construction/extension. On a les hôtels 4* de Garoua de 100 chambres dont les travaux de construction et d'équipement sont en cours, 70 chambres dont la mise en exploitation est effective, l'hôtel 4* de 70 chambres à Olembe-Yaoundé dont la mise en service est imminente et la réhabilitation/extension de l'hôtel la Benoué.

Pour construire/réhabiliter une structure d'hébergement (hôtelière) de grosse facture respectant les normes de construction selon la catégorie sollicitée, il faut prévoir des moyens financiers importants dont les montants peuvent dépasser 20 milliards de francs CFA pour certains.

Même si le Ministère du Tourisme et des Loisirs n'a pas pour vocation première la construction des hôtels et des restaurants, il n'en demeure pas moins que la qualité approximative des investissements privés touristiques importants, le conduit à investir dans cette filière. Par des investissements étatiques, la capacité hôtelière devrait se trouver améliorée dans les villes aux potentialités touristiques avérées et en prime la création d'un nombre important d'emplois stables. Aussi, grâce à la qualité de ces structures, le Cameroun pourra abriter certains événements d'envergure sous régionale, continentale voire mondiale.

Les parcs des loisirs et les parcs d'attraction, véritables méga espaces récréatifs, devraient être également construits dans des villes en fonction de la disponibilité des ressources financières. Ce sont des constructions naissantes de l'imagination humaine en vue de combler la carence en sites naturels.

Aménager un parc de loisirs, un village de vacances ou un espace de loisirs demanderait entre 4 et 5 milliards de francs CFA de financement d'où les résultats obtenus jusqu'ici en fonction des moyens mis à disposition.

Le programme 150 nommé ci-dessus dont l'objectif est l'accroissement de l'offre des produits et services touristiques et des loisirs, avec comme indicateurs la valeur ajoutée du secteur du tourisme et des loisirs au PIB, compte quatre actions majeures.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroitre l'offre des produits et services touristiques et de loisirs

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Valeur ajoutée créé par le secteur du tourisme et loisirs	XAF	2021	120 000 000 000	2023	128 500 000 000

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Valeur ajoutée créé par le secteur du tourisme et loisirs	
Objectif	Accroitre l'offre des produits et services touristiques et de loisirs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	150 - DIVERSIFICATION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	XAF(XAF)	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 1.285E11
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: DIVERSIFICATION DES INFRASTRUCTURES

ACTION 03: RÉGULATION DU SECTEUR DU TOURISME ET DES LOISIRS

ACTION 04: AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Diversification des infrastructures

Le Cameroun dénommé «Toute l'Afrique dans un pays », dispose d'un riche potentiel touristique compte tenu de sa diversité climatique, écologique et culturel. Les nombreux touristes motivés pour découvrir la diversité de ces sites touristiques qui demeurent insuffisamment valorisés. Dans ces sites pas d'infrastructure de base pouvant profiter aux populations riveraines dans l'optique d'améliorer leur condition de vie. La découverte de nos produits touristiques phares vecteurs de brassage culturel des peuples n'est pas jusqu'à présent faite pourtant à travers ces sites, il est possible d'y arriver. A l'heure où notre pays est classé sur la bande rouge et appelé à organiser des événements de grande envergure à l'instar de la CAN Total 2021, il est temps de développer des produits de proximité des villes hôtes du tournoi, pouvant attirer des touristes dans toutes les zones ceci à travers la valorisation des sites touristiques.

18 sites touristiques repartis sur l'ensemble du territoire et en fonction de leur nature ont été retenus pour être aménagés. Cependant, le montant du BIP alloué reste en deçà des prévisions des dépenses à réaliser.

Au moment où la décentralisation va connaître son déploiement effectif, la majorité des projets décentralisés connaîtront une accélération dans leur exécution. Reste l'amélioration des compétences des collectivités territoriales décentralisées

OBJECTIF 1. Augmenter le nombre d'infrastructures de tourisme et des loisirs

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre d'infrastructures opérationnelles	nb	2021	24	2023	35

ACTION 03

Régulation du secteur du tourisme et des loisirs

La signature de la circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement sur l'incitation à l'investissement privé en territoire camerounais a permis l'affluence de dossiers pour les demandes d'agréments.

Cette nouvelle loi réagissant l'activité touristique et des loisirs dont l'élaboration en cours de son Décret d'application sur l'activité touristique est un élément important pour une amélioration des prestations dans le sous-secteur.

A travers la Commission de classement et le Commission Technique Nationale des Établissements de tourisme et des Loisirs, le Gouvernement à travers le MINTOUL procède à l'assainissement du milieu.

Grâce à l'opération coup de poing, le MINTOUL mène une lutte contre les établissements de tourisme et des loisirs clandestins. C'est dans le même registre qu'à travers les inspections programmées ou inopinées avec les administrations concernées que le MINTOUL parvient à assurer la qualité des services offerts dans les différentes structures de tourisme et des loisirs

OBJECTIF 1. Créer une dynamique d'amélioration de la gouvernance du secteur

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de cadres de concertation organisé	nb	2021	2	2023	3

ACTION 04

Amélioration de la qualité des services touristiques et de loisirs

Avec la fermeture de la quasi-totalité des salles de cinéma et devant l'insuffisance des salles de spectacles et des espaces récréatifs, l'on constate une prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquences l'accentuation des fléaux sociaux (VIH SIDA, l'alcoolisme, la dépravation des mœurs, déperdition scolaires etc.), notamment en milieu jeunes.

Avec La prolifération des salles des jeux de hasard ne respectant pas les règles en vigueur, la montée en puissante des TIC et des sites internet non contrôlés et dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE seconde phase, les loisirs perçus comme une composante essentielle de toute société qui valorise le développement de citoyennes et citoyens responsables, constitue une mesure complémentaire de développement culturel et fait partie des moyens pouvant contribuer à baisser les cycles de la pauvreté, de la dépendance, du désœuvrement, de la violence, de l'exclusion et du défaitisme qui sont souvent associés à un manque d'estime de soi.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité de service

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Proportion nette des infrastructures agréées, classées ou reclassées	%	2021	12	2023	15

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'infrastructures opérationnelles	
Objectif	Augmenter le nombre d'infrastructures de tourisme et des loisirs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	150 - DIVERSIFICATION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	01 - Diversification des infrastructures	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Entreprises Touristiqus	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Sites Touristiques	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 18
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 35.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 24
	Année: 2024	Valeur: 28
	Année: 2025	Valeur: 30
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Sites touristique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Général	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'infrastructures mis à niveau	
Objectif	Mettre à niveau l'infrastructure existante	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	150 - DIVERSIFICATION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	02 - Amélioration de la qualité des infrastructures	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Entreprises Touristiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 7
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 14.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 12
	Année: 2024	Valeur: 13
	Année: 2025	Valeur: 18
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de la Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat General	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de cadres de concertation organisé	
Objectif	Créer une dynamique d'amélioration de la gouvernance du secteur	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	150 - DIVERSIFICATION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	03 - Régulation du secteur du tourisme et des loisirs	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Conseil National du Tourisme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 2
	Année: 2024	Valeur: 4
	Année: 2025	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Séabce de travail	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de la Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Plannification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion nette des infrastructures agréées, classées ou reclassées	
Objectif	Améliorer la qualité de service	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	150 - DIVERSIFICATION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	04 - Amélioration de la qualité des services touristiques et de loisirs	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Entreprises Touristiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction du Développement des Loisirs	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 7,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 15.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 12
	Année: 2024	Valeur: 15
	Année: 2025	Valeur: 17
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Annual Performance Report	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule d la Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Général	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budge	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Diversification des infrastructures	456 568 000	456 568 000	2 485 000 000	2 485 000 000	2 941 568 000	2 941 568 000
03	Régulation du secteur du tourisme et des loisirs	19 650 000	19 650 000	0	0	19 650 000	19 650 000
04	Amélioration de la qualité des services touristiques et de loisirs	101 100 000	101 100 000	0	0	101 100 000	101 100 000
TOTAL		577 318 000	577 318 000	2 485 000 000	2 485 000 000	3 062 318 000	3 062 318 000

8. PROGRAMME 151

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ABBO HAMADOU

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Ministère du Tourisme et des Loisirs est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière du tourisme et des loisirs. Pour atteindre cet objectif, deux (02) programmes opérationnels ont été définis et mis en exécution.

Pour une bonne réalisation des Programmes opérationnels, un programme support des activités dont la réalisation participe à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble du personnel du MINTOUL notamment à travers le renforcement des infrastructures administratives et l'équipement des services centraux, déconcentrés et extérieurs d'une part, et à la formulation et au suivi des recommandations relatives au développement du sous-secteur et le partenariat dans les domaines du tourisme et des loisirs, compléter la chaine de la planification.

Il est difficile de faire ressortir la contribution du sous-secteur tourisme et loisirs au PIB, partant de sa contribution comme sous-secteur productif à la création des richesses et des emplois stables. Fort de cela, la collecte et le traitement des statistiques touristiques de base, qui se faisaient encore de manière artisanale, rendant la tâche ardue et complexe connaissent un début de solution à travers la production des statistiques. Il y a donc nécessité de réaliser des enquêtes statistiques dans le secteur du tourisme et des loisirs afin de disposer des outils informatisés pour faciliter l'exploitation des données y afférentes.

Par ailleurs, la carence de professionnalisme des acteurs touristiques constitue un déclencheur à l'organisation des séminaires de formation thématiques et de renforcement des capacités. Ce qui garantirait l'amélioration des conditions d'accueil et de séjour des touristes au Cameroun. L'assainissement du domaine hôtelier en particulier et du secteur touristique en général demeure une nécessité pour maintenir un niveau de service acceptable.

Ce programme transversal permet d'accompagner les différentes réalisations dans le sous-secteur tourisme et loisirs.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées	%	2021	100	2023	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées	
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	151 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Anée	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 93.86
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES

ACTION 02: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERFORMANCE DES SERVICES

ACTION 03: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

ACTION 04: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

ACTION 05: PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE

ACTION 06: INFORMATION SYSTEM AND PRODUCTION OF STATISTICS

ACTION 07: COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Coordination et suivi des activités des services

Faisant partie du programme support, la coordination et le suivi des activités des services fait ressortir les actions à mener pour la bonne coordination des activités et leurs programmations. Elle prend en compte les activités liées à la bonne gouvernance, la lutte contre les IST et le SIDA, la lutte contre la corruption, les missions du cabinet confiées par le Ministre.

C'est dans cette action que la politique générale et technique du sous-secteur tourisme et loisirs est suivie de près. Concrètement il s'agit de :

- coordonner l'action des services de l'Administration Centrale et des Services Déconcentrés et Extérieurs du Ministère en tenant des réunions de coordination dont les procès-verbaux sont adressés au Ministre ;
- définir et codifier les procédures internes au Ministère ;
- veiller à l'actualisation au suivi de la mise en œuvre de la stratégie ministérielle;
- Suivre, sous l'autorité du Ministre, l'action des services rattachés dont il approuve le programme d'action et reçoit les comptes rendus d'activités ;
- Promouvoir la bonne gouvernance ;
- Lutter contre corruption.

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2021	4	2023	6

ACTION 02

Contrôle et Audit interne du fonctionnement et de la performance des services

Cette action vise l'inspection des services Centraux, Déconcentrés et Extérieurs du MINTOUL pour un bon suivi des performances de l'administration. En effet, elle permet de s'assurer que la diligence est de mise dans le traitement des différents dossiers t les compétences des uns et des autres répondent à la déontologie, le professionnalisme et la discrétion absolue.
A travers les contrôles et les inspections des différentes services, on s'assure que le personnel en activité répond présent à son service et se rend disponible pour remplir convenablement les missions assignées au département ministériel.
Pour ce qui est des audits, on s'assure que les différentes procédures mise en place sont respectées pour le bonheur de l'usager

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	%	2021	10	2023	15

ACTION 03

Gestion des Ressources Humaines

Dans cette action, l'administration pourra réaliser:

la mise en œuvre de la politique ministérielle de gestion des ressources humaines;
l'application de la politique du Gouvernement en matière de formation des personnels en service au Ministère;
le recrutement des personnels décisionnaires;
la coordination de l'élaboration du plan de formation des personnels internes;
la préparation des actes administratifs de gestion des personnels internes;
la préparation des mesures d'affectation des personnels au sein du département ministériel;
l'instruction des dossiers disciplinaires des personnels internes;
l'application des textes législatifs et réglementaires relatifs aux dépenses des personnels du Ministère ;
la préparation des éléments de la solde et accessoires de solde des personnels en service au Ministère en liaison avec les structures compétentes;
la saisie et la validation de la solde, de la prise en charge des actes de recrutement, de promotion, de nomination, d'avancement de cadre et de grade;
la saisie et de la validation solde des indemnités et primes diverses;
la saisie et la validation des prestations familiales;
la mise à jour du fichier solde;
l'élaboration, la liquidation et la signature des actes de concession des droits de pension et rentes viagères après visa des services compétentes;
l'élaboration, la liquidation et la signature des actes concédant les rentes d'accidents de travail et des maladies professionnelles après visa des services compétentes;
la mise à jour du fichier des personnels internes

OBJECTIF 1. Améliorer les capacités techniques des ressources humaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en oeuvre du plan annuel de formation	N	2021	2	2023	3

ACTION 04

Amelioration du cadre de travail

Suivant le texte organique qui définit le MINTOUL, les services sont:

les services Centraux qui sont logés dans le bâtiment principal et un bâtiment annexe;
les services déconcentrés se trouvant dans les dix régions et les 49 départements;
les services extérieurs dont trois Bureaux d'Informations Touristiques à Paris pour l'Europe, à Beijing pour l'Asie et à Washington pour les Amériques.

Pour ces différents services, il faut un cadre de travail adéquat source de motivation pour le personnel appelé à travailler. C'est ainsi qu'il faut réaliser un bâtiment administratif pour les services et acquérir un matériel de travail conséquent. Pour cette réalisation, il est question de passer par l'identification et la sécurisation du site et la construction/équipement en mobilier de bureau, matériel informatique et le matériel roulant.

Avec le temps d'existence, ces infrastructures nécessitent souvent des travaux de réhabilitation et d'aménagement.

La réalisation de ces infrastructures pour un bon cadre de travail des personnels rentre dans l'optique de doter les services des infrastructures adéquates de travail d'où l'action.

OBJECTIF 1. Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	2021	50	2023	65

ACTION 05

Planification et Gestion budgétaire

Dans le cadre de la gestion budgétaire, cette action regroupe en son sein deux principales tâches:

la gestion et le suivi des processus de passation des marchés publics;
l'élaboration, l'exécution, le suivi et le contrôle du budget.

A travers le processus de passation et du suivi des marchés publics, il est question de produire toute la documentation nécessaire et conforme partant de l'appel d'offre à l'exécution de la commande publique.

Le budget s'élabore à travers les éléments de la revue, de la rationalisation, du Cadre de Dépense à Moyen Terme et du Cadre de Budgétisation à Moyen Terme. Après cette phase, il sera question sur la base de la loi des Finances votée au parlement, d'exécuter le budget à travers le processus d'engagement, liquidation-ordonnancement pour s'achever par le paiement de la dépense.

A travers cette action, l'administration :

élabore, exécute et contrôle le budget;
prépare les Dossiers d'Appels d'Offres et suivit l'exécution des marchés publics au sein du Ministère ;
contrôle le respect des procédures de passation des marchés ;
tient le fichier et les statistiques sur les marchés publics ;
conserve les documents des marchés publics ;
suit l'exécution des travaux et prestations de service.

Pour ce qui est de la planification, l'administration est chargée :

des études à caractère général relatives à la politique de développement du tourisme ;
de la planification et du suivi des projets relatifs au tourisme, en liaison avec les directions techniques concernées ;
des études de faisabilité dans le secteur du tourisme ;
du montage des projets touristiques ;
des études relatives aux besoins et aux attentes des touristes ;
de l'analyse des comportements des touristes et de la prévention des atteintes aux bonnes mœurs ;
de la préparation des missions de prospection, en liaison avec les directions techniques concernées ;
de la veille stratégique en tourisme ;
des études prospectives

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Nombre d'extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2021	4	2023	4

ACTION 06

Information system and production of statistics

Cette action permet :

l'élaboration du schéma directeur en matière de l'informatisation du système ;
la réalisation des enquêtes statistiques générales et spécifiques relatives à l'activité touristique ;
l'élaboration et de la publication des annuaires statistiques sur le tourisme
de la confection des comptes nationaux du tourisme, en liaison avec l'Institut National de la Statistiques ;
l'exploitation des publications statistiques sur le tourisme ;
l'élaboration du compte satellite du tourisme, en liaison avec les administrations concernées.

OBJECTIF 1. Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	%	2021	10	2023	15

ACTION 07

Communication et Relations Publiques

Cette action permet à l'administration en charge du tourisme et des loisirs :

la mise en œuvre de la stratégie de communication gouvernementale au sein du Ministère ;

la conception et de la mise en forme des messages spécifiques du Ministre ;

la collecte, de l'analyse et de la conservation de la documentation journalistique et audiovisuelle du Ministère ;

l'exploitation des articles concernant le Ministère publiés dans la presse nationale et internationale ;

l'organisation des conférences de presse, et autres actions de communication du Ministre ;

le protocole et de l'organisation des cérémonies auxquelles participe le Ministre ;

la réalisation des émissions spécialisées du Ministère dans les média ;

la rédaction et de la publication du bulletin d'informations et de toutes autres publications intéressant le ministère ;

la promotion permanente de l'image de marque du Ministère

OBJECTIF 1. Accroitre la visibilité des actions menées

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	*VALEUR*	*ANNEE*	*VALEUR*
1	Taux d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	%	2021	100	2023	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	151 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	01 - Coordination et suivi des activités des services	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Aritmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 5
	Année: 2025	Valeur: 7
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	151 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	02 - Contrôle et Audit interne du fonctionnement et de la performance des services	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Inspection Générale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 5,17
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 15.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 13
	Année: 2025	Valeur: 15,20
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en oeuvre du plan annuel de formation	
Objectif	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	151 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	03 - Gestion des Ressources Humaines	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	N= Niveau (I,II,III, IV)(N)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 2
	Année: 2024	Valeur: 3
	Année: 2025	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-Direction des Personnels	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	151 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	04 - Amelioration du cadre de travail	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2198	Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 65.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 62,10
	Année: 2025	Valeur: 65,25
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Plannifcation et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	151 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	05 - Planification et Gestion budgétaire	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Planification et de la Coopération	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
	Année: 2025	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de la Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur				
Indicateur	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité			
Objectif	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance			
Stratégie concernée				
Programme concerné par l'objectif	151 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS			
Action concernée par l'objectif	06 - Information system and production of statistics			
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Statistique			
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général			
2) Description de l'indicateur				
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif			
Unité de mesure	pourcentage (%)			
Mode de calcul	Arithmétique			
Périodicite de la mesure	Année			
Dernier résultat connu	Année:	2018	Valeur:	5,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année:	2023	Valeur:	15.0
Prévisions annuelles	Année:	2023	Valeur:	10
	Année:	2024	Valeur:	13.2
	Année:	2025	Valeur:	15.25
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)				
Source de données	Rapport Annuel de Performance			
Mode de collecte des données				
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Statistique			
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS			
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération			
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS			
Coût de collecte et d'analyse				
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur				
Limites et biais connus	Budget			
Modalités d'interprétation				
5) Commentaires				
RAS				

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Objectif	Accroitre la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	151 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	07 - Communication et Relations Publiques	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Communication	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 45
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellue de Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAs		

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Coordination et suivi des activités des services	833 464 000	833 464 000	0	0	833 464 000	833 464 000
02	Contrôle et Audit interne du fonctionnement et de la performance des services	34 900 000	34 900 000	0	0	34 900 000	34 900 000
03	Gestion des Ressources Humaines	750 850 000	750 850 000	0	0	750 850 000	750 850 000
04	Amelioration du cadre de travail	263 600 000	263 600 000	585 050 000	585 050 000	848 650 000	848 650 000
05	Planification et Gestion budgétaire	393 120 000	393 120 000	100 000 000	100 000 000	493 120 000	493 120 000
06	Information system and production of statistics	3 400 000	3 400 000	29 950 000	29 950 000	33 350 000	33 350 000
07	Communication et Relations Publiques	12 500 000	12 500 000	0	0	12 500 000	12 500 000
TOTAL		**2 291 834 000**	**2 291 834 000**	**715 000 000**	**715 000 000**	**3 006 834 000**	**3 006 834 000**